NETTOYEUR A FREINS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du Canada DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	NETTOYEUR A FREINS
Code du produit.	313R

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Nettoyant pour freins automobiles
Utilisations Déconseillées	Aucun
Identification de la société	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée 75 Advance Boulevard L6T 4N1 Brampton - CANADA L6T 4N1
Téléphone	905-793-4311
Fax	905-793-4318

Numéro d'appel d'urgence

905-793-4311 (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 heure de l'Est) (en anglais seulement)
450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR/WHIMIS 2015/GHS Classification, Rev. 7 — Aerosol 3; Eye Irrit. 2; Skin Irrit. 2; Carc. 2; STOT SE 1

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger



Mention(s) d'Avertissement — **ATTENTION**

Mention(s) de Danger

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil(s) de Prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 ºC/122 ºF.

Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Traiter symptomatiquement. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. Traiter symptomatiquement. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Traiter symptomatiquement.

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

Tenir hors de portée des enfants.

Autres dangers

Toxique pour la vie aquatique. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt.	N° CAS	Classification des dangers
Tétrachloroéthylène	≥ 95	127-18-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351 STOT SE 3; H336 Aquatic Acute 2; H401 Aquatic Chronic 2; H411
Dioxyde de carbone	1 - 5	124-38-9	Gaz comprimé dissous; H280

Autres informations – Aucun

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Traiter symptomatiquement. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

Contact avec la Peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.

	Traiter symptomatiquement. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque une sévère irritation des yeux.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinction Appropriés	Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
-Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.
Conseils aux pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Précautions pour la protection de l'environnement	Aucun
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.
Référence à d'autres sections	Aucun
Autres informations	Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas percer ou brûler même après usage. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 ºC/122 ºF. Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 ºC/122 ºF.

-Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Nettoyant pour freins automobiles

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(VLE)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
Tétrachloroéthylène	127-18-4	25 ppm	25 ppm	100 ppm	100 ppm	------
Dioxyde de carbone	124-38-9	5000 ppm	5000 ppm	30,000 ppm	30,000 ppm	-----

Méthode de surveillance recommandée NIOSH 3704 (Perchloroethylene)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage



Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)



Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable (Caoutchouc nitrile). Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Dangers thermiques — Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol spray
Couleur.	Clear
Odeur	D'Éther
Seuil Olfactif (ppm)	Non disponible
pH	Non disponible
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	-22 ºC (-7.6 ºF)
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	121.4ºC (250.52 ºF)
Point d'Eclair (°C)	>93 (200 ºF)
Taux d'Evaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Remarque: 1*
Intervalle de limites d'Explosivité	Non disponible
Pression de Vapeur (Pascal)	2500 @ 25 ºC
Densité de Vapeur (Air=1)	Non disponible
Masse volumique (g/ml)	1.61 @ 25 ºC
Solubilité (Eau)	150 mg/L

Solubilité (Autre)	Miscible
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Non disponible
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique (cSt)	0.524 mm2/s
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Autres informations	*Remarque: 1 - Le produit n'est pas classé comme inflammable, mais il brûlera au contact de flammes ou lors d'une exposition à hautes températures.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué.
Conditions à éviter	Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.
Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.
Produit(s) de décomposition dangereux	Chlorine, Chlorure d'hydrogène, Phosgène, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation**,** Contact avec la Peau**,** Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

Tétrachloroéthylène (N° CAS 127-18-4):

Toxicité aiguë (calculated / estimated)	Orale: LD50 3005-3835 mg/kg-bw Cutanée: LD50 >10000 mg/kg-bw Inhalation: LC0 ≥20 mg/l (Vapeur), 4-hr. rat - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Irritation/Corrosivité	Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité à dose répétée	Oral: LOEAL 390-540 mg/kg Inhalation: LOAEC ≥200 ppm
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.

NTP	IARC	ACGIH
Resoably anticipated	2A	A3

Mutagénicité	Peu probable
Toxicité pour la reproduction	Peu probable

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Tétrachloroéthylène (N° CAS 127-18-4):

A court terme	LC50 (96 hour): 5 mg/L (*Limanda limanda*) EC50 (48 hour): 8.5 mg/L (*Daphnia magna)* EC50 (72 hour): 3.64 mg/L (*Chlamydomonas reinhardtii*)

À long terme	NOEC (28 days): 2.34 mg/L (*Jordanella floridae*) NOEC (28 days): 0.51 mg/L (*Daphnia magna*) LOEL (72 hour): 3.64 mg/L (*Chlamydomonas reinhardtii*)
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Le produit a une forte mobilité dans le sol.
Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
Autres effets néfastes	Rien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
Numéro ONU	1950	1950	1950
Désignation officielle de transport	Aerosols	Aerosols	Aerosols
Classe(s) de danger pour le transport	2.2	2.2	2.2
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Canada (DSL / NDSL) - Liste des substances domestiques: Tous les produits chimiques listés. Tétrachloroéthylène (N° CAS 127-18-4) est assujetti aux ordonnances et avis de nouvelle activité significative (NAc).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: April 18, 2017 **Révision:** September 3, 2024

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans:

Mention(s) de Danger

- H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351: Susceptible de provoquer le cancer.
- H401: Toxique pour la vie aquatique.
- H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.